

# BRAELIN

Une division de 168406 Canada Inc.

## GARANTIE SUR LES JANTES EN ALLIAGE

Braelin garantit que ses jantes seront dépourvues de tout défaut de structure pour aussi longtemps que l'acheteur initial en est le propriétaire. Braelin garantit également à l'acheteur initial que toute jante entièrement peinte ainsi que toute jante au fini entièrement de chrome vaporisé (PVD) seront dépourvues de défauts cosmétiques pour une période de trois (3) ans dès la date d'achat chez le détaillant. Les jantes en aluminium usinées, fraisées, chromées, brossées et polies seront garanties contre les défauts cosmétiques pour une période d'un (1) an dès la date d'achat chez le détaillant puisqu'elles nécessitent une attention particulière afin de maintenir leur apparence d'origine (prière de vous référer au guide d'entretien des jantes).

Cette garantie sera valide seulement si la jante est retournée à un dépositaire autorisé, accompagnée de la preuve d'achat originale. Sous la présente garantie, l'unique obligation de Braelin est de réparer ou de remplacer toute jante qui, d'après Braelin, s'avère défectueuse.

Braelin inspectera tous les articles retournés sous garantie. Les jantes couvertes par la garantie seront réparées ou remplacées, et retournées au client en port payé. Les jantes qui ne sont pas couvertes par la garantie seront retournées au client en port dû.

### **Ce qui est couvert :**

- a) Pelage de la couche de vernis, peinture ou écaillage du chrome.
- b) Jantes avec un faux-rond radial ou latéral supérieur à 0,020 po/0,50 mm, pourvu qu'elles ne montrent aucun signe d'impact.
- c) Fissure de tension pourvu que les jantes ne montrent aucun signe d'impact.
- d) Boursoufflement de la peinture, du chrome ou autres défauts au niveau du fini de la jante.
- e) Jantes présentant un problème d'étanchéité.
- f) Mauvais usinage des trous de boulons ou du centre du moyeu.

### **Ce qui n'est pas couvert (exclusions) :**

- a) Jantes avec un faux-rond radial ou latéral inférieur à 0,020 po/0,50 mm.
- b) Jantes endommagées ou ovalisées par le montage des pneus, une suspension modifiée, un impact, une sortie de route, un accident, une course, la négligence et l'abus, le dépassement de la charge limite de la jante ou du diamètre de pneu recommandé. (Voir le guide d'installation).
- c) Dommages cosmétiques causés par le mauvais entretien, l'exposition à des agents corrosifs et/ou environnementaux, les impacts, le frottement contre les trottoirs, les dangers de la route et la négligence.
- d) Écaillage autour des trous de boulons causé par des outils d'installation.
- e) Jantes imparfaites, avec défauts cosmétiques, achetées à rabais (la garantie de structure s'applique toujours).
- f) Demande de garantie n'étant pas effectuée par l'acheteur initial.
- g) Jantes transférées sur un autre véhicule, résultant en un mauvais montage.
- h) Jantes réparées, altérées ou qui ont été utilisées avec des adaptateurs ou des élargisseurs de voie.
- i) Jantes avec lesquelles les recommandations pour le montage des pneus et l'installation sur le véhicule n'ont pas été suivies (fournies avec chaque jante).
- j) Jantes installées avec des accessoires non-approuvés par Braelin.

La présente garantie est la seule garantie offerte par Braelin, à l'exclusion de toute autre garantie, orale ou écrite. Toutes les garanties implicites, incluant les garanties de qualité loyale et marchande, et les garanties d'aptitude pour un usage particulier sont limitées à la durée de la présente garantie.

Certains états / provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties implicites et/ou l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects, si bien que certaines limitations/exclusions ne s'appliquent peut-être pas dans votre cas.

La présente garantie expire à la vente du produit par l'acheteur initial. Aucune garantie ou représentation par conséquent autre que Braelin n'engagera la responsabilité de Braelin.

La présente constituera la limite de la responsabilité de Braelin en cas de vices cachés et en aucune circonstance, Braelin ne sera responsable pour tout autre dommage, incluant les dommages économiques et/ou perte de profit.

## INFORMATIONS POUR NOS CLIENTS

Une fois les jantes installées, assurez-vous que le technicien complète la liste de contrôle disponible dans le guide d'installation et de bien vérifier chaque point avec lui. De plus, vous devez faire vérifier le couple de serrage des écrous/boulons de jante après avoir parcouru les premiers 40 km (25 miles). Il est dangereux de ne pas revérifier les écrous/boulons et cela pourrait être la cause d'un accident sérieux. Le couple de serrage doit aussi être vérifié à chaque fois que les jantes sont réinstallées.

Conservez ce document avec le manuel de l'utilisateur de votre véhicule et donnez-le à l'acheteur si vous vendez votre véhicule.

## GUIDE DE L'ENTRETIEN DES JANTES

Les jantes en alliage requièrent des soins particuliers pour garder leur belle apparence. Un entretien régulier des jantes empêchera le pelage du vernis, la corrosion et la rouille. Afin de protéger vos jantes et d'éviter que votre garantie ne soit annulée, nous recommandons les précautions suivantes :

1. Laver les jantes chaque semaine avec une brosse à poils doux ou une éponge et un savon non-détergent. Un lavage fréquent enlèvera le sel, la saleté de la route ainsi que la poussière de frein qui est corrosive.
2. Ne fréquentez pas les lave-autos qui utilisent de la vapeur sous-pression, des tampons à récurer, des brosses à poils durs et/ou des produits chimiques pour nettoyer les pneus. Les températures trop élevées, les produits abrasifs et les produits chimiques trop concentrés peuvent causer des dommages permanents aux jantes.
3. Ne jamais laver les jantes avec de l'eau froide lorsqu'elles sont très chaudes; attendre qu'elles soient refroidies avant de les nettoyer. Les variations extrêmes de température peuvent endommager le fini des jantes.
4. Procédures spéciales de soins/d'entretien par type de finition :

Toute jante peinte/machinée/fraisée avec finition lustrée : Nettoyer sur une base hebdomadaire avec du savon non-détergent et de l'eau, en utilisant une brosse à poils doux ou une éponge. Une cire pour automobile non-abrasive (sans agent additionnel de nettoyage/de polissage) devrait être appliquée afin de maintenir l'apparence des jantes.

Toute jante peinte/machinée/fraisée avec finition matte ou satinée : Nettoyer sur une base hebdomadaire avec du savon non-détergent et de l'eau, en utilisant une brosse à poils doux ou une éponge. S'assurer de NE PAS utiliser du savon contenant des agents additionnels de cirage ou de polissage. Le savon régulier sans cire est acceptable, mais tout autre produit d'entretien doit être désigné spécialement pour la finition matte. NE JAMAIS polir or cirer le fini mat, car ceci créera des tâches brillantes et détruira l'effet mat.

Toute jante vaporisée chromée (PVD): Nettoyer sur une base hebdomadaire avec du savon non-détergent et de l'eau, en utilisant une brosse à poils doux ou une éponge. Une cire pour automobile non-abrasive (sans agent additionnel de nettoyage/de polissage) devrait être appliquée afin de maintenir l'apparence des jantes. N'UTILISER EN AUCUN CAS DES PRODUITS NETTOYANTS POUR JANTES CHROMÉES. La finition vaporisée chromée a une couche protectrice transparente tout comme les jantes peintes, donc sera dangereusement endommagées par les acides et les produits chimiques dans les produits nettoyants pour le chrome. Tout usage de produits nettoyants pour chrome ou de tout autre type sur une jante à finition vaporisée chromée (PVD) annulera la garantie cosmétique.

Toute jante chromée (SAUF vaporisée chromée/PVD, voir ci-dessus) : Nettoyer sur une base hebdomadaire avec du savon non-détergent et de l'eau, en utilisant une brosse à poils doux ou une éponge. Les nettoyeurs pour fini chromé peuvent être utilisés, mais une attention particulière doit être portée aux instructions d'utilisation, car ils peuvent facilement endommager le fini de la jante si mal utilisés. Une cire pour automobile non-abrasive (sans agent additionnel de nettoyage/ de polissage) devrait être appliquée afin de maintenir l'apparence des jantes

5. Enlever pour l'hiver les jantes en alliage machinées, fraisées ou avec un fini chromé, et installer un ensemble de jantes en alliage peintes ou en acier. La neige, la gadoue, le sable et les sels à déglacer sont très durs pour les jantes en alliage et peuvent rapidement détruire la finition.
6. Avant de remiser vos jantes pour l'hiver, enlever les couverts de moyeu, puis laver et sécher complètement les pièces. Placer les jantes dans des sacs et conserver dans un endroit sec.
7. Si vous frappez une chaîne de trottoir ou un nid de poule, ou si vous avez un accident et suspectez des dommages à la structure, faites immédiatement inspecter vos jantes par un mécanicien d'expérience. S'il y a dommage à la structure, remplacer les jantes immédiatement.